No. 32 trouvé dans les papiers de m. [illegible], on n'a point les quelles gouverne et [illegible]

de Monsieur

Monsieur j'ay l'honneur de vous envoyer le detail de
plusieurs accidents arrivés a une damme de cette ville dans
differentes couches, elle s'est mariée a l'age de vingt ans
la quelle en dix sept ans de temps est grosse pour la dix
septieme fois

elle est d'un exterieur delicat maigre, sanguine, cependant
forte et bien conformée

environ sept ~~mois~~ apres son mariage elle est accouchée d'un
enfant qui a reçu baptesme ~~[illegible]~~, un an apres elle en a eu
un autre qui vit apres le second elle a fait une fausse couche
d'un enfant qui avoit environ six semaines, l'année suivante
un autre qui vit l'année d'apres un autre qui vit, l'année d'apres
un autre qui a vecu quatre ans, lequel est venu au monde
seul avant que la sage femme aye eu le temps d'arriver pour
le recevoir, ensuitte une fausse couche d'un mol, l'année
d'apres un autre enfant qui est venu a terme, au bout de
9 ans de mariage, et apres avoir eu toutes les fausses couches
cy dessus marquées, cette damme étant grosse en 1747 dans le mois
de novembre eut la petitte verolle dont elle s'est tirée fort heureuse-
ment et pendant sa convalessence elle a fait une fausse couche
d'un enfant de quatre a cinq mois qui est venu mort ~~[illegible]~~

le 9 may 1749 elle est accouchée a terme d'un garcon qui a
vecu huit jours le 22 mars 1750 elle est accouchée d'un garcon
mort qui étoit hydropique l'arriere faix étoit sans grande consistance
les jambes et les cuisses de la mere avoient eté prodigieusement
enflé pendant le cours de cette grossesse, la damme pense etre
accouchée a 8 mois

ARC 28 d 12 n° 61
ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

En mil sept cent cinquante et un cette damme etante de
venue Enceinte Menvoya chercher, pour me consulter et a
pres avoire pris connaissance de tous ces accidants, je lui consellaij
~~a cette damme~~ de Garder le lit tous le temps de sa grossesse
je lassujeti a un bon Regime et a etre saignée plusieurs fois
La ditte damme est accouché a terme dun garcon ~~dont~~ toutes
Les parties de son corps etoyent tres saines et sans infiltrations
le placenta etoit Beau, et ferme ; les jambes ny les cuisses
De la mere nont pas ete enflé ou quatres peu, elle na pas meme
ete altéré, comme dans les autres grossesses ~~De toute que~~ cette situation
~~ajant~~ a facilité extremement le Retour du sang des parties interieures
vers les superieures, Malgré tous ceque jai fait faire, Lenfant
est venu au monde presque Mort, En voicy la Raison Malheureuse
ment ; le cordon ombilical est dabort sorti ~~avec~~ a cotté de lenfant
au passage la comprimé aupoint dintercepter presque totallement
La circulation de la mere a lenfant qui ce fait au moyen de ce cordon
Malgré ce travaill perillieux pour Lenfant et a vecut une
Demie heure.
en 1753 la ditte damme etant encor enceinte menvoya chercher
pour sçavoire quelle partie elle auroit a tenire pendant le cour de sa grosses
je luy prescrivit la meme chose que lannée precedante, les parents et
amys sy opposerent, et meme le Medecin de la maison sans vouloir
Reflechire sur la cause qui avoit été la cause de la mort de ce dernier
quoique je leurs assuraj que la mort ne luy etoit arrivée que parceque
la circulation de la mere a lenfant avoit presque ete intercepté
par la ~~trop~~ grande ~~...~~ compression de la tete sur le cordon, je leur ajouste
plusieurs faits que de tous les Enfants, venant au monde, lorsque
le cordon se montroit le premier et quedon ne ~~sent~~ ouvroit pas avoire accoucher tous
De suitte, ces enfant estoiantaus de Mort par pour au defaut de circulation
or conseillia donc la ditte damme de ne rien faire de ne poin gardere
son lit et de ne point tant ce faire saigniere ce qui fut exe
cutté de sa part

Vers le septiem moy de sa grossesse Son mestraja cherchere, j'étrouvaj
la ditte domme au lit, avec un peu de fievre et une perte considerable
elle navait fait ni effort, ni tour pas, ni tousse, j'elaisignaj dubras
j'eluy ordonnaj de leau dalveau pour nouriture, La perte Continuant
je La Restraignaj, ~~trois~~ deux foy. la perte ~~[illegible]~~ cessa les pace de douze
ou quinze et ensuitte elle Recommanca, avec force, je ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ touchai la domme je Reconnue un peu dedilatation
a la Matrice, et senti un corps qui fesait Resistance je dilatoy petit
a petit la matrice aupoint que le Couchement se fit dun
Enfant Mort ~~[illegible]~~ le delivrey vint emme temps et tous les accidans
petit a petit se sont dissipées, mais cela na pas ete sans un
grand Risque pour La mere, lenfant etoit encore hidropique
larriere faix tous pourris et puant, les jambes de la ~~[illegible]~~ de
meme que les cuisses ont ete tres enfles, son alteration a toujours
ete grande pandant tous le temps quelle a porte lenfant

Comme La ditte domme Cetraouve presentement Enceinte de deux
Moys elle vien de mestraier chercher pour scavoir comment elle
fera, je luy ai Conseillié de garder sa chambre et que
je voulait faire une consultation, pour scavoir quelle
partie il fallait tenire, ne voulant pas m'ettre le desagrement
detre Critique par des ~~[illegible]~~ jeances qui ny entende Rien
Comme on afait, je vous prie Monsieur, de faire tous votre
possible pour m'éclairer. Vous mobligerez sensiblement j'ai
Lhonneur detre avec un tres profond Respects

Monsieur

Votre tres humble et
tres obeissant serviteur
Gaigniere

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE